ASAMLA

Interprétariat et Médiation pour l'Intégration

Rapport d'activité 2017

Association Santé Migrants de Loire Atlantique

Sommaire

1. La vie associative....2

2. Caractéristiques générales des activités en 2017....8

3. L'activité par domaine : le champ de la santé....11

4. L'activité par domaine : le champ du Social....14

6. Le champ de l'Éducation....17

7. Un regard sur les comptes....19

8. Tribune....24

Introduction

Relever le défi de l'hospitalité

Les crises successives qui se jouent depuis quelques années au sud du bassin méditerranéen sont forcément inquiétantes. Irak, Lybie, Syrie… combien de morts, combien de familles poussées sur les routes de l'exil avec pour seuls bagages la douleur de l'arrachement et l'espoir irrésolu - un jour - d'un retour. Ailleurs ce ne sont pas les bombes que l'on fuit mais l'oppression, la violence, les bouleversements climatique et la pauvreté…

Face à ces tragédies la Méditerranée nous offre un édifiant miroir. Là où la paix ne semble jamais revenir l'Europe demeure pour ces millions de femmes d'hommes et d'enfants une ultime promesse d'avenir. Pour nous ces drames à quelques heures de vol du Parlement de Strasbourg éclairent d'une lumière crue l'état actuel de la construction européenne. Nous avions sans doute espéré que la chute du mur de Berlin à la fin des années 80 marquerait l'avènement d'un idéal démocratique mondialisé. Trente ans plus tard tout semble vaciller. Chaque élection semble marquer la progression des populismes nationalistes et l'espace Schengen, d'abord imaginé comme un espace de libre circulation, se dessine désormais comme une forteresse censée faire rempart à une inexorable vague migratoire. Pire, pour répondre aux demandes d'asile nos pays ont démontré leur incapacité à construire une réponse qui dépasse la posture de l'État-Nation et nous avons, sans beaucoup de bruit, laissé seuls les pays du sud de l'Europe faire face à une situation qui, nous le savions, très vite les dépasserait.

Nous aurions pourtant tort de croire ou laisser croire que les réalités migratoires d'aujourd'hui sont inédites. Bien sûr chaque période historique est spécifique et ne saurait être comparée à une autre mais souvenons-nous que la France a accueilli des réfugiés hongrois… espagnols… chiliens après le coup d'état de Pinochet, portugais, et même jusqu'à 110 000 réfugiés du sud-est asiatique entre 1975 et 1985. Cela ne s'est pas réalisé sans difficulté, ni sans heurt, mais notre pays n'a pas succombé pour autant.

Alors pourquoi ne serions-nous pas capables à notre tour de relever ce défi. A force de nous répéter à nous-mêmes que la crise migratoire est aujourd'hui sans précédent nous laissons le refus de l'autre, l'envie d'ajouter sans cesse de nouveaux murs -qui inexorablement seront franchis- alimenter un peu plus nos peurs sans jamais vraiment nous permettre d'agir.

Il ne s'agit pas ici de générosité mais avant tout d'un choix d'ordre politique. Vivre enfermé et replié n'est pas vivre alors relevons le défi de l'hospitalité. Pas n'importe comment. L'hospitalité n'est pas le laisser-faire. L'hospitalité c'est accueillir l'autre d'une manière conforme à ce que nous sommes. Des milliers d'initiatives existent et nous vivons dans un pays de droit, ne laissons pas croire que l'hostilité à l'étranger, la suspicion généralisée finiront par l'emporter.

Depuis près de 35 ans l'Asamla participe, auprès de beaucoup d'autres, à relever ce défi. Concrètement, pas à pas. Comment faire pour qu'un médecin et un patient migrant puissent se comprendre ? Comment rendre possible le dialogue entre un travailleur social et une famille ne

maitrisant pas le français ? Comment faire une place dans l'école aux parents d'élèves étrangers ?

Pourquoi ? Parce que nous sommes convaincus qu'un des principes premiers de la solidarité c'est d'installer avec l'autre les conditions d'un dialogue qui permette à chacun de comprendre et d'être compris.

Notre action est d'intérêt général. Pour autant, même si l'attention à l'interprétariat et la médiation culturelle pour l'intégration est réelle, les moyens dont ils bénéficient demeurent trop faibles et précaires. Si l'Europe et la France a su répondre il y a 40 ans aux besoins des boat-people, c'est d'abord parce que nous nous en étions donnés les moyens au niveau institutionnel et politique (ONU, Croix Rouge…). Aujourd'hui, au-delà des postures autoritaires supposées -sans doute- apaiser les peurs et réflexes d'hostilité – à quel prix ? - comment construisons-nous, structurons-nous, finançons-nous ces outils d'intégration ?

Au contraire de la peur nous avons plus que jamais besoin de détermination et d'ambition, de pédagogie aussi ; parce qu'un seul choix s'impose : construire ensemble l'avenir, du mieux possible, aussi avec celles et ceux venu-e-s de loin.

Hervé Divet, président de l'Asamla

1. La vie associative

Les objectifs et missions de l'ASAMLA

L'association a pour but de favoriser l'intégration par l'accès aux droits, aux soins et à l'éducation des populations immigrées ou issues de l'Immigration anciennes ou récentes et se fixe les objectifs suivants :

- **Faciliter la communication entre les migrants et les professionnels de la santé, du social et de l'éducation,** non seulement par la traduction linguistique mais aussi par l'éclairage culturel que peut apporter l'interprète en replaçant un symptôme, un comportement dans son contexte culturel et en l'expliquant au professionnel. Cette mission est assurée aujourd'hui par 19 Interprètes en milieu médical et social en 20 langues, salarié-es de l'ASAMLA
- **Développer la promotion de la Santé** dans le respect et l'intégration dynamique de pratiques culturelles différentes et mettre les migrants en situation de gérer leur propre santé.
- **Favoriser les conditions d'insertion sociale en France** et dans cette optique, œuvrer à la capacité d'adaptation mutuelle des migrants et des structures sanitaires, sociales et des établissements scolaires.
- **Contribuer à l'information et à la formation à l'interculturalité** des Professionnels de la Santé, du Social et de l'Education.
- **Lutter contre toute forme de discrimination** dans les différents champs d'intervention de l'ASAMLA.

Bénévoles et professionnel-le-s pour faire vivre le projet

Beaucoup d'acteurs sont engagés pour l'accueil des personnes migrantes, la défense de leurs droits la lutte contre les discriminations et l'intégration. Au regard de notre engagement et expérience l'Asamla échange et agit régulièrement avec beaucoup d'entre eux. Pour autant le sens de notre engagement se dit davantage par l'activité produite par l'association que par nos prises de paroles.

La conduite d'une association comme la nôtre, qui engage également la situation de salarié-e-s nécessite en permanence la recherche d'une pleine cohérence entre le champ de nos revendications et la gestion d'une activité.

Mais nous considérons que cette tension entre militance et gouvernance est dans le champ des solidarités importante et positive : l'Asamla gère une offre de service mais elle fait avec un objectif précis, celui de l'intégration, et pas à n'importe quel prix.

Les enjeux économiques (parce qu'une bonne gestion détermine la continuité de notre action) sont importants mais le profit ne détermine pas nos choix. C'est pour cela que nous considérons que l'économie sociale et solidaire constitue une nécessaire plus-value dans le champ de l'intégration

Un engagement bénévole :

L'Asamla est une association professionnalisée, ce qui implique pour les administrateurs des responsabilités d'employeur. Dans une structure de taille moyenne comme la nôtre cela signifie un travail bénévole important en termes de gestion et d'organisation.

Le CA et le Bureau s'appuient sur des commissions thématiques (santé/éducation/actions collectives/RH) ou constituer pour piloter un projet (plateforme expérimentale d'interprétariat téléphonique : ces commissions réunissent des administratrices/teurs et salarié-e-s. Le Bureau s'est réuni très régulièrement toutes les trois semaines. Il met en œuvre les orientations prises aux CA et fait des propositions. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu écrit.

CA 2017 (réuni à 6 reprises) :

Geneviève MORINIERE et Charles MOIGNETEAU (Président-e-s d'honneur), Yacin ABDILLAHI, Annick ALLAIN, Dominique ARMANT, Françoise CHAILLEUX, Agnès CHIROL, Cécile CHOBLET, Hervé DIVET (président), Chantale GUINARD, Yves HAMON, Hélène LAMBERT, Marie-Claude LEBORGNE (trésorière), Danielle LE GUEN, Colette LE POLLOTEC, Christiane MARIAUX, Bernard MESLE (secrétaire), Monique NORMANT (secrétaire du CA), Françoise OHEIX, Odette OSSANT**,**

Le Bureau 2017 :

Annick ALLAIN, Bernard MESLE (secrétaire), Cécile CHOBLET, Hervé DIVET (président), Yves HAMON, Marie-Claude LEBORGNE (trésorière), Colette LE POLLOTEC

Un engagement professionnel :

L'équipe réunit un pôle de direction et d'administration et des interprètes et médiatrices-teurs interculturel-le-s. En quelques points de repères l'Asamla c'est :

- Une équipe de 28 professionnel-le-s (10.3 équivalents temps plein),
- Une délégation syndicale (Cfdt),
- Un accord d'entreprise pour annualisation du temps de travail (2015),
- Des formations régulières pour l'ensemble des interprètes et médiatrices,
- Un groupe d'analyse de la pratique accompagné par une psychologue,

✦ L'équipe d'interprètes et médiatrices/teurs interculturel-le-s 2017 :

- Turc : Gulseren et Elbrus
- Arabe : Khedidja, Wiam, Ahmad, Khaled, Sonia, Moussa
- Roumain et Hongrois : Annamaria
- Roumain : Ana, Catalina et Cristina
- Portugais : Filoména
- Albanais et Serbo-Croate : Xhemshit
- Mongol : Ojun
- Russe/Géorgien : Nina
- Russe/Arménien : Ani
- Russe : Natacha, Svetlana
- Russe/Ukrainien : Natalia
- Afrique de l'Ouest : Mame
- Somaien et Anglais : Mariam
- Tigrina : Rozina

✦ L'équipe administrative :

- Secrétariat : Béatrice, Aminata
- Comptabilité : Cathy
- Direction : Cédric

✦ Intervenants extérieurs :

- Psychologue : Me Tricotelle
- Interprète en langues Paschtou, Dari, Farsi : Taher

Pousser les murs

Nous bénéficions depuis quelques années d'une mise à disposition de locaux associatifs appartenant à la Ville de Nantes. Si cet espace est de qualité et bien placé il est devenu très vite beaucoup trop exigu (70 m2) pour accueillir une équipe qui s'est élargie depuis 10 ans. L'inspecteur du travail nous a interpellé sur ce sujet : s'il mesure nos contraintes et notre « bonne volonté » il se doit de rappeler le cadre légal (sanitaires…). Cette situation contraint l'évolution de l'organisation de l'équipe (comment favoriser le travail d'équipe et la présence au siège de l'association entre les interventions ?) et le développement de nouveau projets. Notre budget ne nous permet pas d'envisager une location. Me Bassal, Adjointe à la Ville de Nantes (chargée de la Vie Associative, de l'Egalité et de la Lutte contre les discriminations) s'est déplacée sur site : les besoins associatifs sont nombreux et en responsabilité l'élue ne peut pas nous assurer d'une solution rapide mais elle nous a confirmé l'attention de la municipalité à cette situation.

Vous avez dit Réseaux ?

- **Réseau national de l'interprétariat pour l'intégration :**

L'Asamla et 8 autres associations françaises ont décidé de croiser leurs expériences au sein d'un réseau national pour promouvoir l'interprétariat pour l'intégration. Avec l'Adate (Grenoble), l'Aptira (Angers), Cofremi (Toulouse), ISM Corum (Lyon), ISM (Paris), Mana (Bordeaux), Migrations Santé Alsace (Strasbourg), le Réseau Louis Guillou (Rennes). Au moment où le contexte migratoire doit nous conduire à rénover et consolider les outils d'intégration l'expertise des associations de notre réseau est essentielle au niveau européen, national et local.

- Ce réseau a rédigé la « Charte de l'interprétariat professionnel médical et social en France » adoptée en 2012 et premier point de repère déontologique national.
- Ce réseau a joué un rôle déterminant auprès de la Haute Autorité à la Santé pour la préparation du Décret n° 2017-816 du 5 mai 2017 relatif à la médiation sanitaire et à l'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé. Pour la 1ère fois en France un texte fait une référence très officiellement à la médiation sanitaire et à l'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé. Cette étape majeure vient valider plus de 5 ans de travail de l'Asamla avec les partenaires du réseau national.

Cette dynamique collective se poursuit et des rencontres régulières nationales (3 à 4 par an) sont organisées. Ce réseau est un espace d'échanges, de prises de parole commune sur l'interprétariat et l'intégration, de construction de référentiels professionnels communs.

Pour poursuivre et consolider notre action, nous travaillons également à la structuration de ce réseau en préparant collectivement ses statuts et son règlement intérieur.

Si la publication du décret de 2017 a constitué une véritable avancée ce cadre légal doit désormais s'accompagner de moyens suffisants pour développer et déployer les ressources d'interprétariat médical et social. La préparation de la loi asile et immigration n'a en ce domaine tracé aucune perspective.

- **Réseaux et partenaires européens :**

L'Asamla est membre du réseau européen ENPSIT (European Network for Public Service Interpreting and Translation – Réseau européen pour l'interprétariat et la traduction en milieu social. Il a été créé en octobre 2013 à l'initiative de l'association belge, le Kruispunt Migratie-Integratie (Jonction Migration-Intégration). L'ENPSIT plaide pour une politique et un financement européen pour l'interprétariat et la traduction en milieu social.

L'Asamla a également échangé également en 2017 avec l'association helvétique Interpret ! Cette association pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle, réunit depuis 1999 de nombreux services régionaux de la confédération suisse.

- **Réseaux locaux :**

Outre nos partenaires institutionnels, l'Asamla échange, agit et se mobilise régulièrement avec de nombreux acteurs associatifs mobilisés pour l'accueil et l'accès aux droits des personnes migrantes. En 2017, nous avons ainsi participé et/ou soutenus plusieurs initiatives solidaires pour l'hébergement de personnes migrantes sans domicile. La dégradation des conditions de vie d'une partie de ce public pèse beaucoup sur les possibilités d'accompagnement en matière de santé et d'accompagnement

social. C'est ce qui détermine notre engagement. Il vise le dialogue avec les institutions pour la recherche de solutions concrètes pour les personnes migrantes.

- **Réseaux 2.0 :**

La page Facebook de l'Asamla réunit plus de 300 abonnés qui suivent régulièrement les activités et prises de parole de l'association. Le site internet www.asamla.fr est également régulièrement mis à jour. Pour autant, il faut regretter la difficulté à traduire cette reconnaissance réelle et ces soutiens virtuels en adhésions. En 2017 l'érosion du nombre d'adhésions s'est poursuivie (moins de 60 adhérents individuels). L'organisation d'une campagne d'adhésion doit nous permettre de mobiliser à nouveau. L'utilisation d'outils d'adhésion et/ou de dons en ligne (Helloasso) facilitera cette démarche dès le 1er janvier 2018.

L'Asamla, structure ressource

Interventions

L'ASAMLA est intervenue à 14 reprises en 2017 auprès d'étudiants, de travailleurs sociaux, d'éducateurs spécialisés ou lors d'assemblée générale de partenaires sur les thématiques de l'interculturalité, de l'approche du soin dans une relation interculturelle, sur la pratique médicale avec interprète mais également sur les questions liées aux enjeux géopolitiques de l'immigration.

- Les organismes ayant sollicité ces interventions en 2017 : ACSSIT, ADAPEI (*3), ARIFTS (*2), Association Française de Santé Mentale, IFSI (*2), IFSO (*2), FAL, Nantes Soins à Domicile, Unité Emploi Ouest

Représentations :

L'ASAMLA participe à l'invitation des institutions à différentes instances, notamment :

- Le Conseil Territorial de Santé de l'Agence Régionale de Santé (pilotage ARS),
- Le Comité Régional VIH (pilotage ARS),
- Le Comité Départemental et Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie (co-pilotage Département de Loire-Atlantique & Nantes Métropole)
- Le Conseil Nantais de la Citoyenneté des Etrangers (pilotage Ville de Nantes)

2018 en perspectives

Ce rapport d'activité vise essentiellement le travail réalisé en 2017. Mais il est important de mettre en perspectives les projets esquissés en 2017 qui sont au cœur de l'activité 2018 :

Projet soutenu par Fondation de France

- **Expérimenter une plateforme d'interprétariat téléphonique**

L'interprétariat « présentiel » en entretien constitue l'axe principal de l'offre de service de l'association mais nous sommes soucieux de mieux prendre en compte deux types de d'interprétariat :

- Pour des entretiens simples mais nécessitant une réponse très rapide,

- Pour des entretiens simples très éloignés du siège de l'association.

En 2018, avec le soutien de la Fondation de France nous expérimenterons cette nouvelle offre dans quelques langues et pour une liste de partenaires restreinte. L'évaluation de cette expérience pratique nous permettra de partager au dernier trimestre 2018 les résultats avec l'ensemble de nos partenaires et de déterminer les conditions de sa pérennisation. Ce projet a nécessité une adaptation technique téléphonique et un changement d'opérateur mais appelle également un travail de planification complexe.

- **Réinventer Baco : le Fil à paroles**

41 projets seront proposés à partir du 9 juin 2018 au vote des Nantais dans le cadre de l'opération "15 lieux à réinventer".

L'association Asamla (Association Santé Migrants Loire-Atlantique) propose de « réinventer » la maison des associations Bains-Douches du quai Baco et d'y créer le Fil à Paroles.

Dès 2019 le Fil à Paroles ce sera :

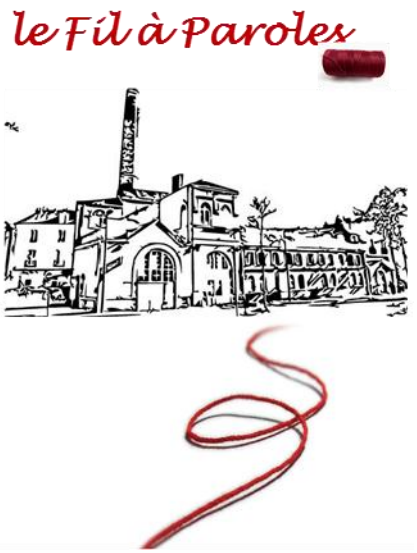

- Un lieu ressources de l'interprétariat et la médiation interculturelle pour les professionnel-le-s, les intervenant-e-s bénévoles,
- Un lieu d'information pour les personnes migrantes. Elles pourront y participer à des temps d'échanges et des groupes de paroles pour mieux comprendre nos institutions et modes de vie,
- Des formations d'apprentissage du français y seront aussi proposées par des associations investies dans ce domaine. La proximité entre le pôle d'interprétariat et ces formations aux français faciliteront le parcours d'intégration des personnes migrantes.
- Les étudiant-e-s et chercheu-se-rs mobilisé-e-s sur les questions de l'intégration pourront y accéder à des documents et/ou mener des travaux,
- Ouvert sur le quartier et la ville le Fil à Paroles pourra aussi accueillir des expositions, débats et activités dont la vocation générale sera l'échange et la participation citoyenne, la parole pour mieux se comprendre et contribuer à l'intégration.

- **Interprétariat et médiation interculturelle à l'école**

Depuis 2017 nous avons décidé d'investir plus fortement les questions d'éducation. L'intégration des familles et la réussite scolaire des enfants sont très liées et souvent de manière réciproque. Aussi il importe de favoriser tout ce qui peut permettre aux enseignants, aux élèves et à leurs parents de se comprendre, d'apprécier ce qui est attendu par l'autre et pourquoi. A l'instar du colloque régional que nous avions organisé en 2011 l'Asamla travaille à la préparation d'un temps fort sur l'intérêt de l'interprétariat et de la médiation interculturelle à l'école. Nous sommes d'ores et déjà en lien avec plusieurs acteurs dont Me Cécile Goi, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation et vice-présidente de l'université de Tours.

2. Caractéristiques générales des activités en 2017

Une activité en augmentation

L'activité de l'Asamla s'est accrue en 2017 dans l'ensemble des secteurs. Cela s'inscrit dans un contexte général d'augmentation des besoins. L'association doit toujours gérer cette tension entre une augmentation des demandes, une diversification des langues sollicitées et des ressources qui n'augmentent pas en proportion. L'équation s'apparente au quotidien à « toujours devoir faire plus et mieux » avec moins de moyens : nous n'avons malheureusement pas de marges de manœuvre et malgré toute la détermination de l'équipe ce n'est pas sans incidence.

Avec près de 11 000 heures d'interventions (missions d'interprétariat ou de médiation interculturelle), l'ASAMLA retrouve une activité équivalente à celle de 2011 avec malheureusement les mêmes conséquences financières de cette période.

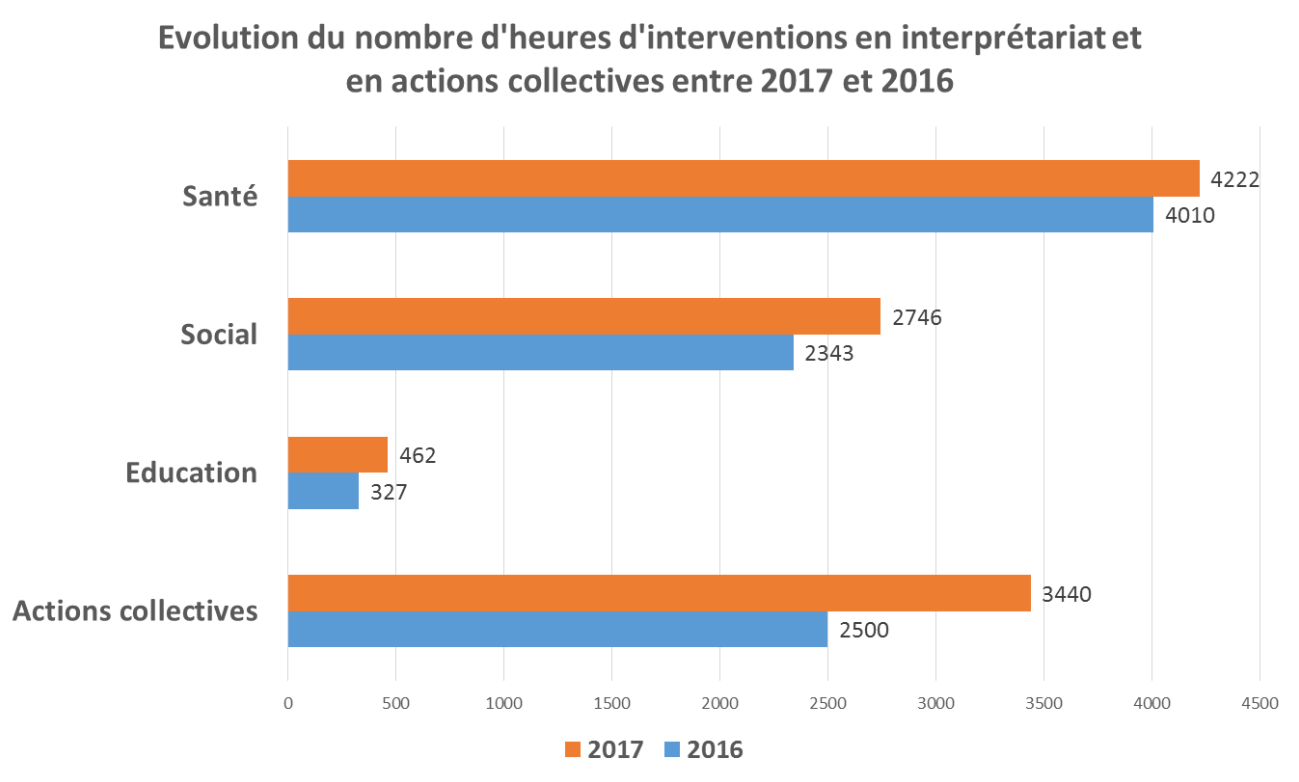

- L'interprétariat dans **le domaine de la santé** augmente en 2017. Il représente aujourd'hui **38%** de l'activité de l'activité globale : cela regroupe les heures d'interventions des interprètes au sein du CHU de Nantes, les interventions auprès des services du CH de Saint Nazaire et les actions partenariales avec Médecins du Monde.

- L'action de l'association dans **le secteur social** (services sociaux et Pmi du Département, CADA...) représente **25%** de l'activité.

- **L'éducation représente 4% de l'activité.** L'investissement de l'association dans ce domaine se traduit par une augmentation conséquente du nombre d'interventions (+135 heures).

- Le temps consacré **aux actions de médiation interculturelle** a lui aussi augmenté pour atteindre 32% de l'activité.

Pour quelles personnes migrantes ?

La connaissance du public de l'Asamla ne suffit pas à donner une photographie des réalités migratoires en France. En outre nos interventions dans des secteurs soumis au secret professionnel (santé, travail social) nous limite les informations sur les bénéficiaires qui nous sont transmises à des données directement utiles (la langue, l'origine géographique) : lorsque les médecins ou les travailleurs sociaux sollicitent l'intervention de l'interprète ils n'ont pas à partager de données sur les personnes bénéficiaires. Ainsi nous ne disposons pas à notre niveau d'une information préalable et précise sur la situation statutaire des personnes.

Mais au regard des données dont nous pouvons disposer nous constatons que les personnes migrantes bénéficiant de nos interventions sont **autant de femmes que d'hommes et plutôt âgées de 40 à 60 ans**.

Il y a quelques années, la proportion de femmes prises en charge était plus importante. De la même manière, les personnes dont l'âge était compris entre 20 et 40 ans étaient majoritaires dans les prises en charge. L'action de l'association a bénéficié en 2017 à plus de 4 000 personnes.

Tranches d'âges	Santé	Social
0-20	20%	21%
20-40	21%	40%
40-60	47%	23%
60 +	12%	15%

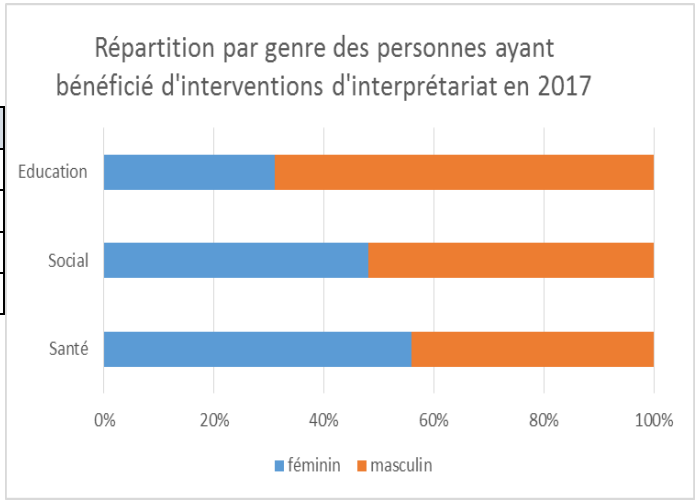

Répartition générale des langues en 2017

La langue majoritairement sollicitée auprès de l'Asamla en 2017 est **l'Arabe** avec 29% des demandes, soit une augmentation de près de 6%. Les demandes en langues **roumaine et russe** sont stables par rapport à l'année précédente.

Les langues plus « rares » comme **le somalien, ou le tigrina**, même si elles ne représentent que peu d'interventions participent du rayonnement de l'association en accord avec notre projet. Mais au regard du volume de demandes trop faible en mongol nous n'avons pas pu maintenir une offre en cette langue après le départ de l'interprète Ojun en début d'année 2017.

À contrario, le Pachtou, Dari, Farsi sont, elles, de plus en plus sollicitées. Nous avons pu mettre en place une solution temporaire en fin d'année 2017 et début d'année 2018 mais uniquement dans le cadre de notre réponse au marché public de l'OFII. L'association souhaiterait pérenniser cette ressource dans ces langues mais ne pourra y parvenir sans une évolution de ses moyens.

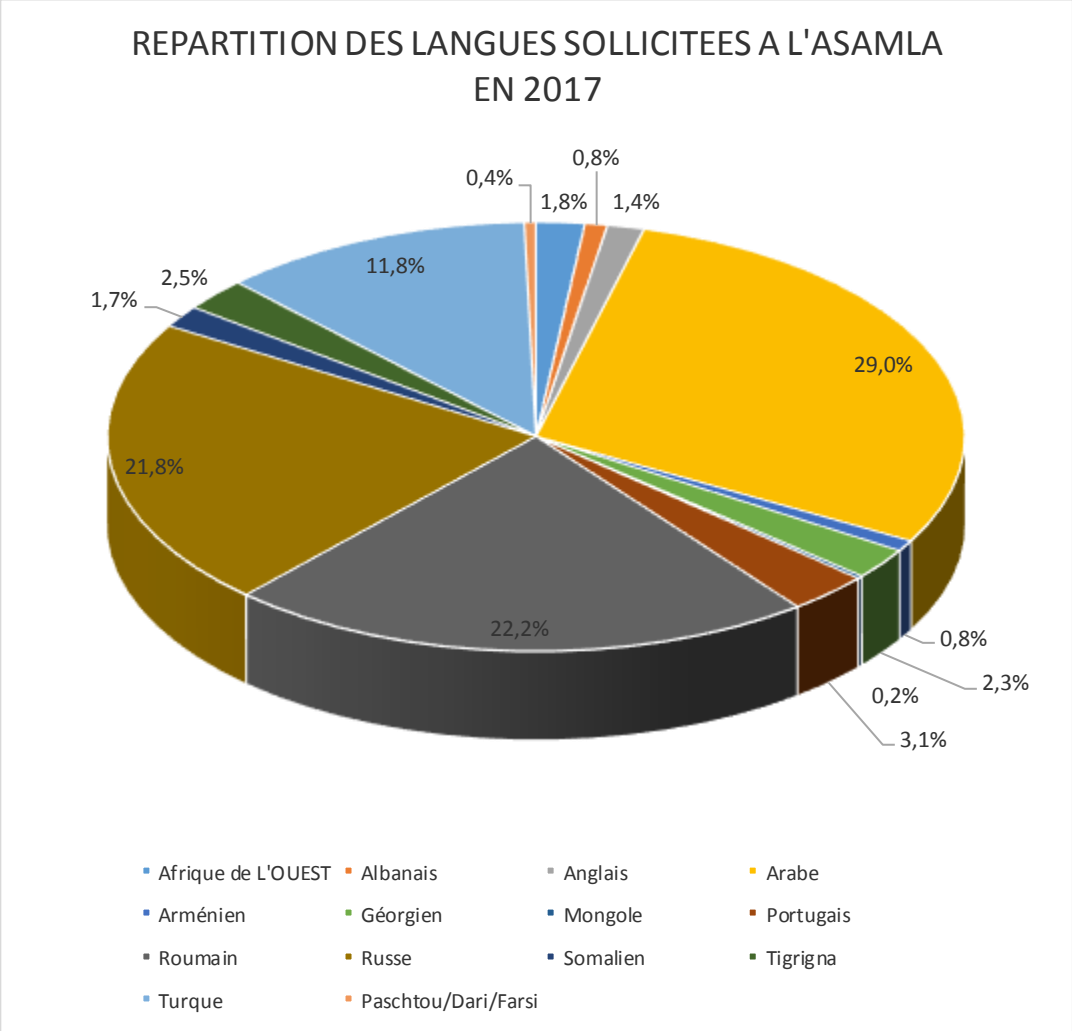

3. L'activité par domaine : le champ de la santé

L'interprétariat

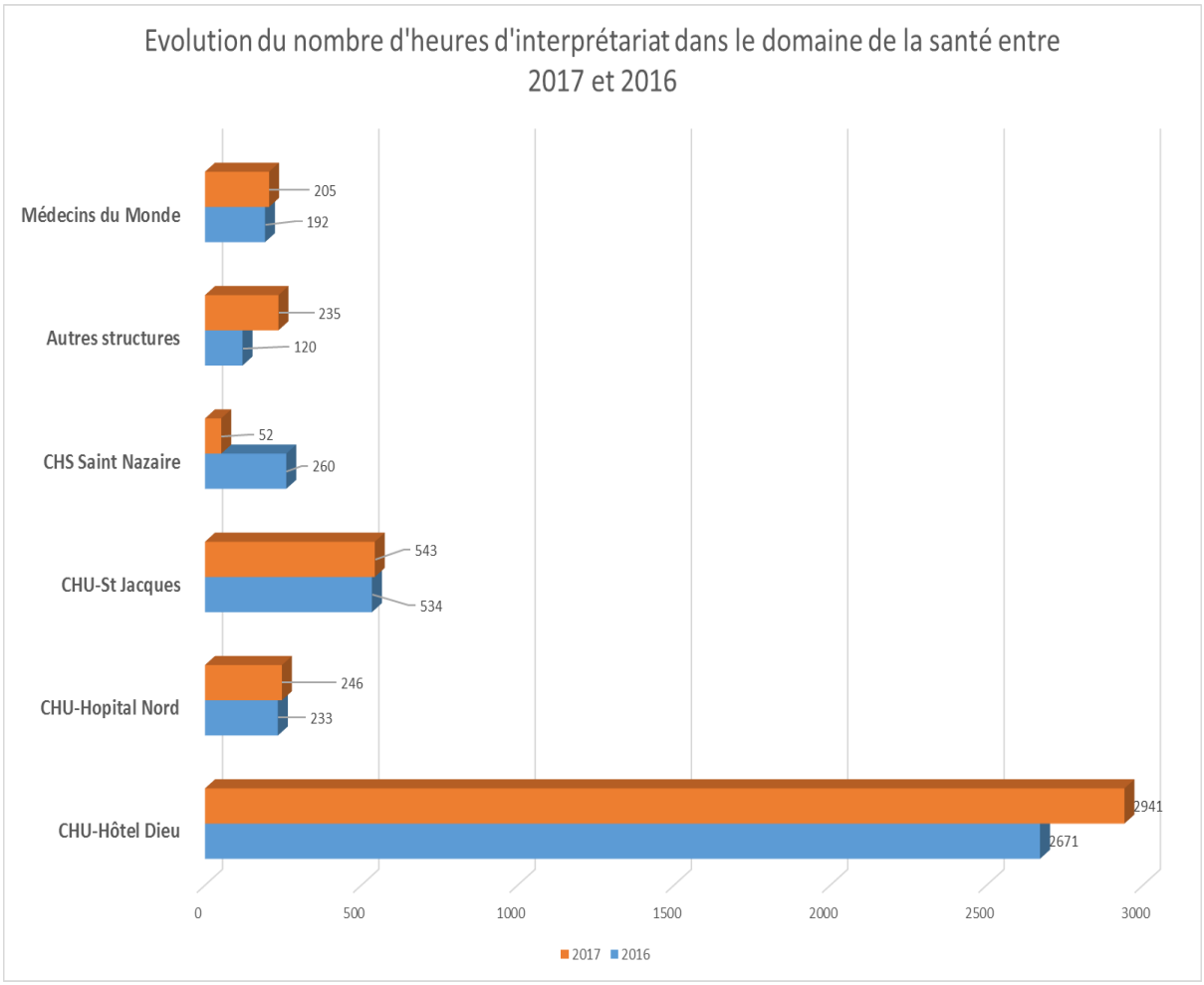

L'activité d'interprétariat dans le domaine de la santé augmente en 2017.

Les sollicitations d'interprétariat de **l'ensemble des établissements du CHU de Nantes ont augmenté en 2017**. Il en va de même pour les interventions partenariales auprès de Médecins du Monde dans le cadre des sorties en direction des populations vivant dans les bidonvilles.

Avant l'obtention en fin d'année 2017 d'une dotation de l'ARS lui permettant de solliciter l'interprétariat de l'Asamla l'Hôpital de Saint Nazaire n'avait plus demandé nos interventions, ce qui explique le net recul des interventions de l'association auprès des professionnel-le-s de cet établissement.

Bien qu'il apparaisse désormais dans le code de la santé la fragilité du financement de l'interprétariat n'est pas sans impact sur la qualité de soin : par exemple l'intervention d'interprètes dans la cadre d'accompagnement de personnes migrantes en psychiatrie s'est retrouvée interrompu par défaut de prise en charge.

Ce sont les interprètes en russe et arabe qui ont été les plus demandées par les établissements de soins.

La Médecine de Ville

Lors du dernier rapport d'activité, nous avions indiqué la mise en place d'une expérimentation sur deux ans d'utilisation d'interprétariat auprès des médecins généralistes en partenariat avec Médecins du Monde, l'ARS et l'URML.

A compter de juillet 2017, deux possibilités s'offrent aux médecins volontaires dans le cadre de l'accompagnement de leurs patients : l'interprétariat téléphonique par notre partenaire ISM ou l'interprétariat physique via l'utilisation de l'Asamla. En amont, deux formations ont été réalisées pour les médecins les 14 et 22 juin 2017 avec interprètes et 57 médecins se sont inscrits comme volontaires de l'expérimentation.

Le bilan à la fin de l'année 2017 reste assez modeste : 13 médecins utilisateurs sur 57 inscrits, 20% d'interprétariat physique représentant 30 séances pour un total de 38 heures, 80% d'interprétariat téléphonique. Mais la possibilité d'interprétariat reçoit un réel satisfecit (80% satisfaits et 20% très satisfaits)

Nous n'espérons que le recours à l'interprétariat physique se développe, s'inscrive dans le temps et que ces résultats évoluent dans les mois qui viennent.

La Médiation interculturelle

Actions dans le cadre de la mise en place d'une maison pluridisciplinaire de santé sur le quartier bellevue :
Le service santé publique de la ville de Nantes a le projet d'installer une maison pluridisciplinaire de santé sur le grand quartier Bellevue Nantes/ST Herblain. La mobilisation des habitants allophones a été souhaitée en organisant des temps avec présence d'interprètes leur permettant de pouvoir s'inscrire pleinement dans ce projet et agir qualité d'habitant du quartier à part entière, recueillir leurs besoins et leur point de vue sur le projet. 2 réunions publiques en présence de 4 interprètes-médiateurs de l'Asamla ont eu lieu le 9 décembre 2016 et le 6 janvier 2017 : lors de la première réunion, 20 personnes étaient présentes, 17 personnes lors de la deuxième session.

Forum sur Bellevue avec les mairies de St Herblain et de Nantes dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le diabète :
Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le diabète, nous avons participé, en lien avec les Ateliers santé Ville de Saint-Herblain, la mission santé publique de la Ville de Nantes, Le Département, la CARSAT, l'ADAR, AAFPCS44, SSIAD St Saint-Herblain, à la mobilisation du public.

Il a été proposé d'organiser une action grand public sur le quartier de Bellevue en y associant les interprètes-médiateurs de l'Asamla afin d'encourager et faciliter l'échange avec les personnes migrantes.

L'action a réuni plusieurs dizaines de personnes le 14 novembre place Mendès France. Elle a mobilisé 4 interprètes-médiateurs de l'ASAMLA en langue Turque, Arabe, Langues d'Afrique de l'Ouest et Portugaise.

Réunion : Prévention du diabète à CHATEAUBRIANT

À Châteaubriant beaucoup de personnes ont des difficultés dans l'accès aux messages de prévention en matière de santé. Au regard de la prévalence de la maladie du Diabète chez les populations turcophones, il est apparu nécessaire de mettre en place une séance d'information-dépistage. L'Asamla l'a coorganisé en avec l'Association Maladies Chroniques 44 le 20 Novembre 2017. 4 femmes turcophones étaient présentes.

Préventions des mutilations sexuelles féminines/santé des femmes

Information et sensibilisation des femmes du Cada France Terre d'Asile sur la santé.
En partenariat avec le CADA Trance Terre d'Asile de Clisson, un temps d'Information sur le suivi gynécologique, la présentation de différents moyens de contraception, les dépistages des cancers féminins a été organisé le 5 décembre 2017. Plus de 10 femmes du CADA ont participé à cette action.

Lycée de Notre Dame de Toutes Aides
L'Asamla en partenariat avec l'UGOMPS a répondu à l'invitation de l'établissement pour d'expliquer aux lycéens le rôle et le travail de l'association auprès du public migrant. 40 élèves ont échangé sur les enjeux de diversité, les différences culturelles et les besoins d'interprétariat pour soigner et accompagner le public allophone.

4. L'activité par domaine : le champ du Social

L'interprétariat

L'activité d'interprétariat dans le domaine du social a connu en 2017 une augmentation de plus de 400 heures.

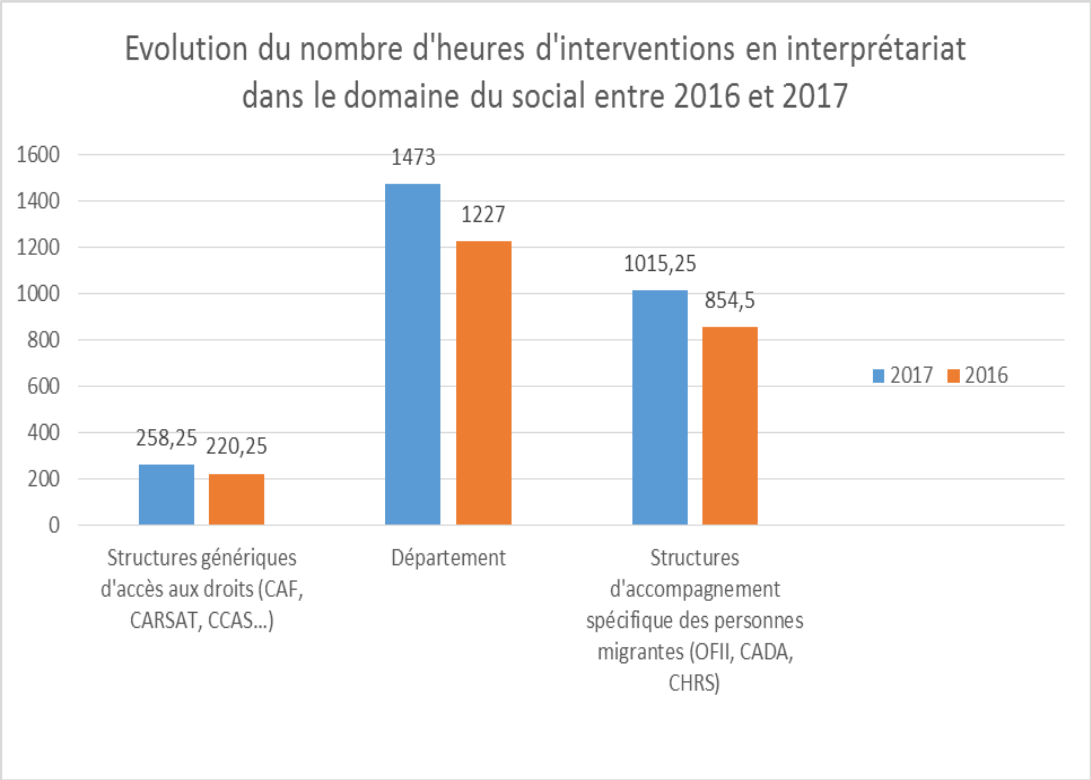

Les interventions auprès de l'OFII et au sein des services du Département sont les deux secteurs où l'augmentation de la demande d'interprétariat a été la plus marquée. Cela doit être analysé de différentes manières :

- L'augmentation de l'activité de ces institutions (augmentation du nombre de personnes ayant recours).
- La reconnaissance de l'intervention de l'Asamla

  - Ce sont les langues arabe et roumaine qui ont été les plus sollicitées par les différents services en 2017. Au sein de l'OFII, c'est la langue arabe qui est la plus sollicitée, particulièrement depuis 2 ans et l'arrivée des personnes originaires de Syrie et d'Irak.
  - Dans le cadre de l'intervention de l'ASAMLA auprès des services du Département, c'est la langue roumaine qui a été la plus demandée.

Il est important de souligner que le partenariat de ces institutions avec notre association se réalise selon deux modes différents :

- **Auprès de l'OFII l'Asamla est prestataire dans le cadre d'un marché public.** Dans un champ de plus en concurrentiel ouvert au niveau européen nous revendiquons l'importance de notre référence à un cadre éthique (charte de l'interprétariat professionnel médical et social en France) et l'importance d'une gouvernance associative s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et des (SSIG).

- **L'engagement partenarial avec le Département se réalise dans le cadre d'une convention** (subvention de fonctionnement) reconnaissant l'intérêt du projet et de l'action de l'association au regard des politiques d'action sociale et d'insertion du Conseil Départemental. Nous souhaitons que cet engagement partagé puisse bientôt se traduire dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

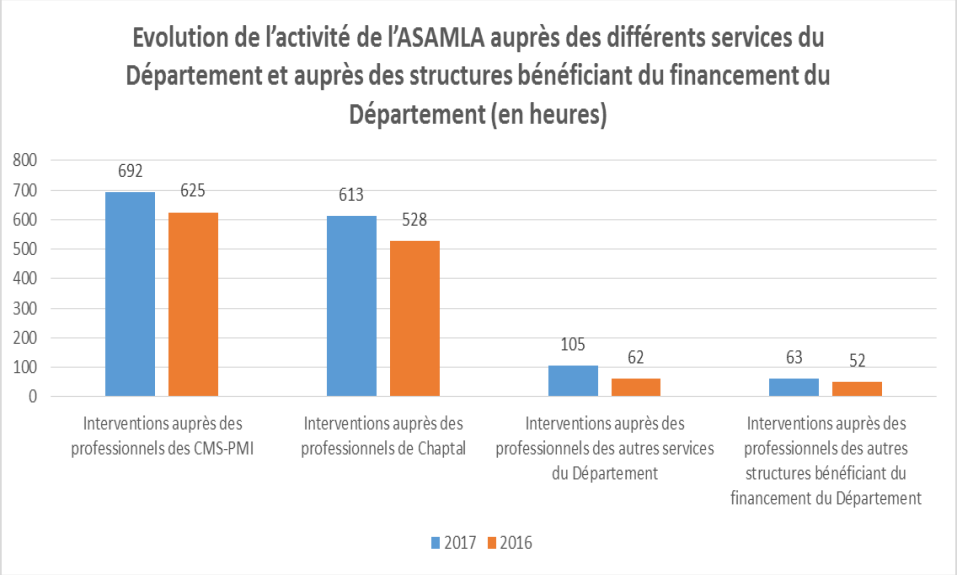

Le partenariat avec le Département de Loire-Atlantique : l'exemple de la Permanence Chaptal.

L'Asamla intervient auprès des différent-e-s professionnel-le-s socio-éducatifs et médico-sociaux du Département engagés dans la prévention, l'accompagnement social et l'accès aux droits des habitants de Loire-Atlantique. Globalement l'augmentation des besoins se traduit par une augmentation des sollicitations auprès de l'Asamla.

C'est auprès de la permanence CHAPTAL que cette augmentation a été la plus marquée. Le rôle de cette permanence est d'accueillir toutes familles de la communauté Roms présentes sur la métropole. Les interventions sociales sont déléguées par le Département à l'association Saint Benoit Labre, en partenariat avec la PMI de l'institution, le centre de vaccination… Le rôle des interprètes lors de leurs permanences est, bien au-delà du « simple » interprétariat, d'agir dans un processus de médiation interculturelle auprès des deux parties.

En 2017, nous avons acté avec nos partenaires la nécessité d'une quatrième permanence hebdomadaire pour un engagement total des interprètes de 12h par semaine. Pour l'association cela nécessite des moyens et pèse sur les plannings. Mais, l'importance du travail d'accompagnement de la permanence Chaptal pour les familles Roms de l'agglomération a motivé notre décision.

La médiation interculturelle

Médiation au Conseil des Citoyens du quartier de la « Ville aux Roses » à CHATEAUBRIANT

Le quartier de la Ville aux Roses à Châteaubriant est identifié quartier prioritaire au titre des politiques de la ville depuis 2015. Au printemps 2016, un conseil citoyen s'est constitué réunissant des habitants et des associations (association culturel turque, Cm Var, Csf, Ccc, Oms, Orpac) : il se réunit pour évoquer les problématiques du quotidien dans le quartier. Le projet de réaménagement du quartier constitue l'un des thèmes principaux. L'Asamla a pour mission de contribuer à la mobilisation des habitants et leur présence aux temps de rencontres.

En 2017, l'Asamla a accompagné les acteurs locaux en participant aux réunions de travail trimestrielles et en agissant dans une posture de médiation entre les familles turcophones habitantes sur le quartier et les membres du conseil. Aussi, l'Asamla a participé au recueil des points de vue des habitants du quartier, en réalisant plus d'une vingtaine d'entretiens, en mobilisant la population turcophone lors de réunions publiques sur le projet (une dizaine de familles turcophones étaient présentes lors de 3 réunions publiques en 2017).

Welcome à la Ville aux Roses à CHATEAUBRIANT

Des phénomènes de repli identitaire de la part des adolescents du quartier de la Ville au Roses sont identifiés. L'association Rencontres et ses partenaires ont souhaité organiser un temps fort - mêlant ateliers, conférence et temps festif- ouvert à l'ensemble des castelbriantais pour contribuer à désenclaver le quartier et favoriser les échanges interculturels. L'Asamla a participé auprès de l'équipe de *Rencontre* pour organiser cette action avec les habitants du quartier (dynamique de développement local). Ce temps fort intitulé le « Welcome Festival » a réuni plus de 500 personnes le 1er juillet 2017. Une seconde édition est d'ores et déjà programmée le 30 juin 2018.

Travail avec la CARSAT

Le travail partenarial avec la CARSAT se poursuit pour accompagner individuellement et/ou collectivement les personnes migrantes dans l'accès aux droits à la retraite.

- Une quinzaine d'accompagnements attentionnés ont été réalisés en lien avec les services de la CARSAT.
- La chargée de mission de l'ASAMLA mandatée sur cette thématique a également suivi une vingtaine de personnes individuellement dans la préparation de leurs dossiers de retraite.

6. Le champ de l'Éducation

L'interprétariat

L'interprétariat dans le domaine de l'éducation est le secteur qui a connu la plus forte augmentation d'activité (+27% en un an).

Les écoles primaires ont fortement sollicité les ressources de l'Asamla (56 heures d'intervention de plus que l'an passé).

Mais cette évolution est également sensible aux autres degrés d'enseignement : les enseignants et personnels de l'éducation sollicitent davantage les interprètes.

Ce sont dans les langues turque, arabe, russe et roumaine que les demandes sont les plus fortes.

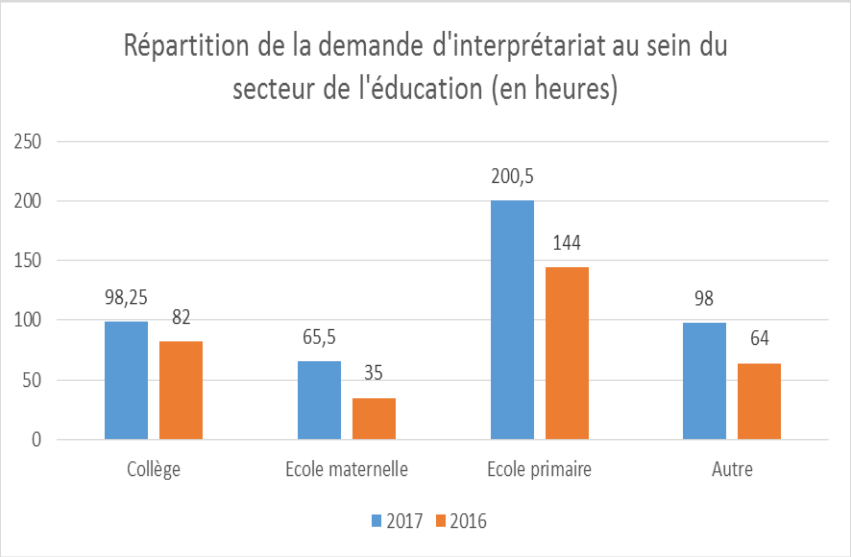

Près d'1/4 de demandes d'intervention dans ce domaine concerne les réunions d'équipes éducatives. Le format particulier de ce temps institutionnel conforte la dimension interculturelle de l'acte d'interprétariat. En effet, la configuration interdisciplinaire des échanges, l'enjeu des délibérations qui y sont faites et l'importance de la compréhension organisationnelle et institutionnelle de la part de personnes allophones nécessitent qu'au-delà de la « simple traduction » les interprètes mobilisent leurs compétences en médiation et décryptage culturel.

L'augmentation de l'activité en matière scolaire est également liée au dynamisme de la commission, ses réunions régulières et ses temps d'échanges avec les professionnel-le-s concerné-e-s.

La médiation interculturelle :

Interprétariat en CAP cuisine

- UFA (Unité Formation Apprentis) au lycée professionnel Fondation Auteuil

Cette action a été organisée à la demande de deux enseignants d'une formation CAP cuisine. 7 jeunes maliens se trouvent en difficulté car leur maîtrise de la langue française s'avère insuffisante.

Il s'agit de mettre en valeur la pratique (contrôle continu-note de cuisine en entreprise) et permettre à ces élèves d'être en situation de réussite ; un travail d'accompagnement en interprétariat et médiation peut être un formidable outil. Le bambara est la langue demandée.

Mame est sollicitée pour assurer ce suivi : *« Dans un premier temps, je travaille en collectif : traduction des consignes en cours et en cuisine. Puis, je travaille en accompagnement individuel lors de l'épreuve en cuisine : il s'agit de traduire les consignes et d'écrire les réponses données. Je participe aussi aux réunions avec les professeurs. »*

Le retour des jeunes est positif. Ils s'expriment ainsi : *« Mame est très sympa et elle explique très bien. J'aimerai vraiment qu'elle revienne. Très heureux de pouvoir parler notre langue nationale. Il nous reste tant de progrès à faire en français que je pense qu'avec l'aide de Mame, nous pourrons sans aucun doute avancer plus vite. Elle est très à l'écoute de nos difficultés. Même si elle ne connaissait pas le vocabulaire professionnel, elle a pu nous aider et surtout nous expliquer les termes. Grâce à elle j'ai compris beaucoup plus vite et plus de mots… Mame traduit toutes mes paroles au professeur et c'est bien… »*

Mame confirme l'intérêt de cette nouvelle action : *« C'est un travail intéressant. Il est certain que permettre à ces jeunes de parler leur langue, d'être traduit à l'oral comme à l'écrit les encourage, les rassure et leur permet de réussir. »*

Un « café-parents » à l'école maternelle Jean Zay 2

- Une action animée autour de la thématique : la prévention à l'usage des écrans.

Cocuklar için ekranlarin kullanimi nasil olmali ?

De nombreuses familles turques et kurdes fréquentent cette école nantaise. A l'initiative de Marylise Mourrain animatrice développeuse du Point Infos Parents Est et Ouest de la Ville de Nantes et de la Directrice de l'école, l'Asamla est sollicitée pour encourager la participation des familles à un temps d'échanges pour mieux maitriser l'usage des « écrans » par les enfants.

Ainsi, le 29 mars Gulseren, interprète et médiatrice turcophone participe à cette rencontre animée par Madame Moigneteau médecin scolaire et Madame Mary infirmière scolaire. Auparavant, une communication écrite a été diffusée aux parents mentionnant la participation d'une interprète en turc. Six femmes turcophones sont finalement présentes.

« La conférence est très intéressante (appui sur des images du cerveau…) et bouscule pas mal d'idées reçues. C'est très intéressant pour moi aussi. C'est un vrai travail de coanimation. Ma présence favorise les échanges. Elle rassure sûrement déjà. Le groupe de femmes turques partagent leurs remarques, vécus et ressentis par exemple la plupart pensent que la maîtrise d'un ordinateur développe l'intelligence, que ce n'est pas nocif de laisser un enfant pendant des heures regarder la télé pendant qu'elles font le ménage… Je recueille leurs réflexions puis je les traduis. Un vrai dialogue s'instaure sans jugement. Ainsi, les propos tenus par les professionnels ne sont pas des injonctions. La discussion est ouverte et permet la réflexion.

La participation à ce type d'initiative n'est pas nouvelle mais était devenue plus rare. C'est intéressant de retrouver ces actions qui permettent aux familles de partager des préoccupations au sein de l'école. »

7. Un regard sur les comptes

L'exercice 2017 se clôt sur un déficit de 33 983 €. Un report de ressources sur les exercices précédents (+ 10 000 €) avait pondéré notre déficit 2016 mais pour l'exercice 2017 la diminution de certaines subventions d'exploitation pèse lourdement. Ce résultat, s'il ne met pas en question la gestion de l'association, doit nous alerter ainsi que l'ensemble de nos partenaires. Notre action est reconnue d'intérêt général, est conduite à un coût d'unité d'œuvre faible, mais nécessiterait des financements publics plus importants. En l'absence de fonds propres suffisants nous devons impérativement recouvrer une situation équilibrée en 2018.

- L'évolution des charges de 2016 (426 362 €) à 2017 (427 738 €) est maitrisée (+0.3% donc inférieure à l'inflation sur la même période)
- Les recettes de 2016 (406 911 €) à 2017 (393 831 €) diminuent de 13 080 € (-3.21%)

- Pour répondre aux besoins la masse salariale a dans le même temps un peu augmenté (2017 : 359 916 € pour 347517 € en 2016) - +3.3 % -. Ce qui signifie que nous avons par ailleurs économisé sur nos charges de fonctionnement pourtant déjà très réduites.
- Nos charges de fonctionnement sont stables mais notre productivité a augmenté

- Nos ventes de prestations (factures/marché OFII) restent stables (54 000 €)
- Par contre sur la même période nos subventions d'exploitation diminuent (392 000 € en 2015 / 349 000 € en 2016 / 337 309 € en 2017) soit – 3.3 % de 2016 à 2017 et – 14 % de 2015 à 2017.

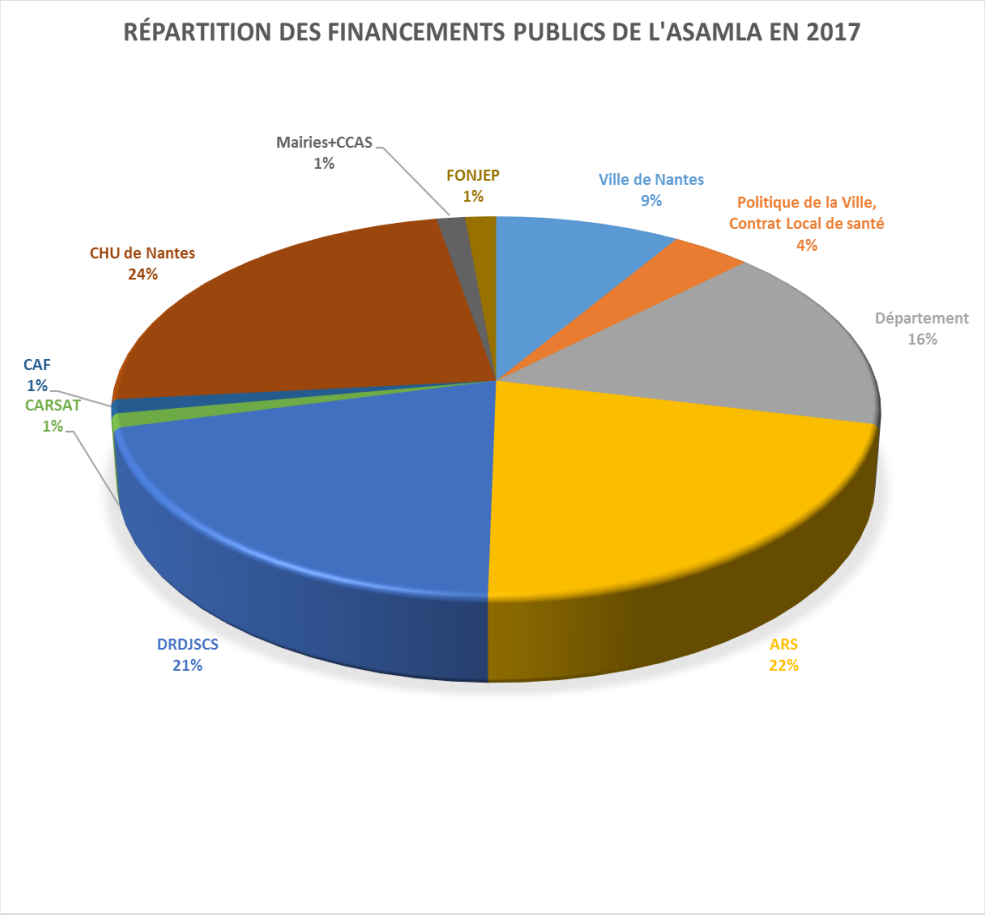

Le développement de l'association a toujours été motivé par la nécessité de répondre à des besoins croissants et les sollicitations des services publics : il s'est traduit par augmentation du nombre d'interprètes pour élargir l'offre en langues.

Néanmoins, même si le dialogue avec les financeurs est toujours constructif et même si certains nous ont déjà confirmé une augmentation de leurs subventions pour 2018 nous attendons en priorité :

- Un financement à la hauteur des besoins d'interprétariat et de médiation interculturelle (en retrouvant un montant global de subventions publiques d'au moins 360 000 € pour garantir le même niveau d'activité)
- Un financement s'inscrivant dans une perspective pluriannuelle permettant une meilleure gestion prévisionnelle de l'association,
- Des subventions publiques effectivement payées dans le 1er semestre de l'exercice concerné

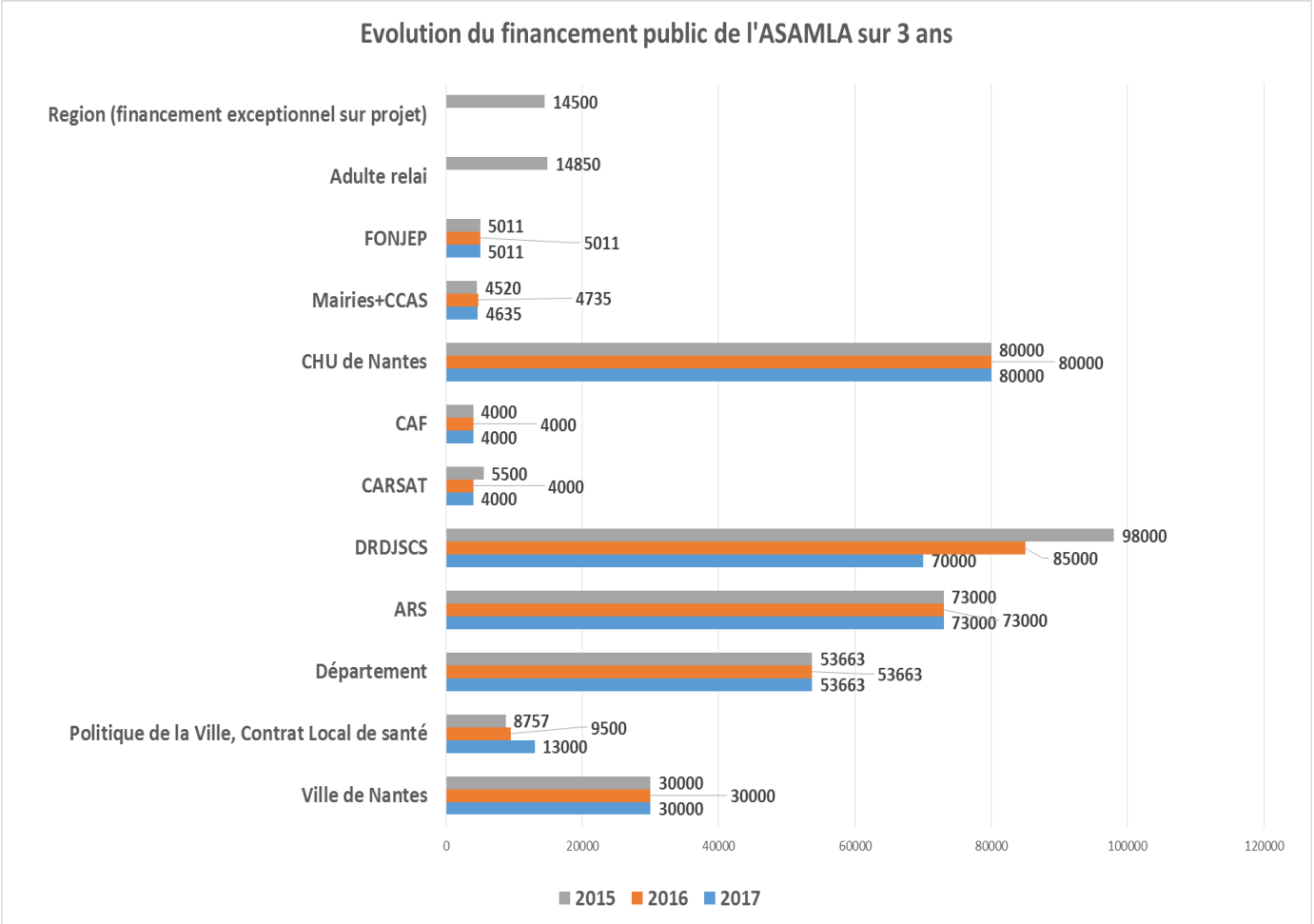

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Déprec.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 673	1 673		59
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	22 036	20 967	1 069	2 134
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**23 709**	**22 640**	**1 069**	**2 194**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				2 842
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	20 316	1 570	18 745	23 271
	Autres créances	45 096	1 000	44 096	74 872
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	80 051		80 051	71 964
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 834		3 834	3 818
	TOTAL (II)	**149 297**	**2 570**	**146 727**	**176 766**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**173 006**	**25 210**	**147 796**	**178 960**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Mission de Présentation des comptes

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	82 163	94 019
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(33 983)	(11 857)
	Total des fonds propres	**48 179**	**82 163**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**48 179**	**82 163**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	33 689	30 778
	Total des provisions	**33 689**	**30 778**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 131	11 083
	Dettes fiscales et sociales	58 646	54 837
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	150	100
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**65 928**	**66 019**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**147 796**	**178 960**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(33 983,49)	(11 856,55)
(1) Dont à moins d'un an	65 928	66 019
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		24
	Prestations de services	54 275	54 461
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	337 309	348 909
	Dons	1	50
	Cotisations	1 495	880
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	750	2 588
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**393 831**	**406 911**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	2 842	(325)
	Autres achats et charges externes	53 844	69 017
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 496	6 338
	Rémunération du personnel	270 590	262 170
	Charges sociales	88 926	85 347
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 125	2 557
	Dotation aux provisions	3 911	1 255
	Autres charges	2	3
	Total des charges d'exploitation	**427 738**	**426 362**
	1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	**(33 907)**	**(19 451)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	318	446
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER	**318**	**446**
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 + 2)	**(33 589)**	**(19 006)**
	Produits exceptionnels	106	1 429
	Charges exceptionnelles	500	4 263
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(394)**	**(2 834)**
	Impôts sur les sociétés		17
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		10 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**394 254**	**418 786**
	TOTAL DES CHARGES	**428 238**	**430 643**
	EXCÉDENT ou DÉFICIT	**(33 983)**	**(11 857)**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Budget prévisionnel 2018 ASAMLA en date du 5 juin 2018

CHARGES		PRODUITS	
POSTES		**POSTES**	
	prévi 2018		**prévi 2018**
60 ACHATS	***7 000,00***	***70 REMUNERATION DES SERVICES***	***55 000,00***
Fournitures d'entretien et de bureau	7 000,00	Participation des Usagers	55 000,00
61 SERVICES EXTERNES	***10 718,00***	***74 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT***	***362 000,00***
Formation des bénévoles	100,00	BOP 104/DRDJSCS	70 000,00
Locations immobilières	1 200,00	ARS	76 000,00
Travaux d'entretien et de réparation	5 000,00	CHU	80 000,00
Primes d'assurances	3 700,00	DEPARTEMENT interprétariat	60 000,00
Documentation	200,00	VILLE DE NANTES fonctionnement	30 000,00
Divers	518,00	VILLE DE NANTES : CCAS pers.agées	3 500,00
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	***35 300,00***	Autres communes	3 500,00
Honoraires, rémunération intermédiaires	10 840,00	Contrat Ville de Chateaubriant	10 000,00
Publicité-Publications	2 500,00	C.A.F.	4 000,00
Missions et réception	1 000,00	CARSAT	4 000,00
Déplacements	15 000,00	FONJEP (poste animateur)	5 000,00
Frais postaux - Téléphone - frais banque	6 000,00	CLS NANTES	3 000,00
63 - I. & TAXES (formation continue)	***6 500,00***	Contrat de Ville de Saint Nazaire	5 000,00
64 - FRAIS DE PERSONNEL	***359 000,00***	Fondation de France	8 000,00
Salaires bruts	270 000,00		
Charges sociales de l'employeur	89 000,00		
		75 AUTRES PRODUITS GESTION COUR.	**4 558,00**
65 - AUTRES CH. GESTION COURANTE		Participation des adhérents	2 058,00
68 - DOTATIONS EXPLOITATION	***3 000,00***	Remboursement formation	2 500,00
Dotation aux amortissements	3 000,00	Produits financiers	
689 - ENGAGEMENTS A REALISER			
TOTAL DES CHARGES	***421 518,00***	***TOTAL DES PRODUITS***	***421 558,00***
TOTAL GENERAL	***421 558,00***	***TOTAL GENERAL***	***421 558,00***

8. Tribune

De l'interprétariat ! Oui mais quel interprétariat ?

Tribune publiée par l'Asamla le 7 mars 2018

En France comme dans d'autres pays européens la nécessité de développer un interprétariat professionnel dans le domaine de la santé, du social et de l'éducation a d'abord été porté à partir des années 80 par des militants associatifs, reconnus puis soutenus par les institutions. Ces dispositifs restent fragiles, soumis aux aléas des subventions. Aujourd'hui les professionnel-le-s de ces secteurs confirment l'importance de la ressource d'un-e- interprète professionnel-le, des garanties de fiabilité de la traduction, de neutralité de la posture et de confidentialité mais les moyens affectés n'augmentent pas aussi vite que les besoins.

Pour autant l'expérience d'associations comme l'Asamla a permis de consolider des partenariats avec les institutions et services publics contribuant ainsi à une meilleure coordination des ressources dans une perspective de parcours d'intégration. La qualité de l'interprète reconnue à la fois dans les services hospitaliers, les services sociaux et administratifs, les écoles permet d'inscrire le patient /usager d'une part et les professionnels d'autres part dans une relation de confiance et d'installer ainsi de bonnes conditions de communication et de compréhension réciproque.

La Haute Autorité de Santé a publié en octobre 2017 un référentiel identifiant avec précisions les compétences, formations et bonnes pratiques permettant d'évaluer la qualité de la prestation d'interprétariat médical et social. L'Asamla, comme les 8 autres associations du réseau national de l'interprétariat pour l'intégration se conforme strictement à ce cadre méthodologique et déontologique. C'est une garantie importante, tant pour le professionnel commanditaire que pour la personne migrante. Et cette qualité de communication renforce l'efficacité de l'intervention (le diagnostic, la thérapeutique, l'accompagnement social, l'orientation…), y compris comme le souligne plusieurs études en termes économiques. Comprendre et être compris cela permet de conduire une intervention mieux ciblée, d'obtenir plus vite et à moindre coût des résultats !

Mais aujourd'hui en France comme dans d'autres pays européens nous devons faire face à la concurrence agressive d'autres acteurs, sociétés ou groupes qui considèrent d'abord ces enjeux comme autant d'opportunités de marchés commerciaux à conquérir. Au moment où la crise des réfugiés questionne l'Europe des entreprises investissent la question de l'interprétariat dans une logique strictement marchande. Leurs offres se déclinent de plus en plus sur la base de plateformes internet pour en souligner, non sans argument, la réactivité et facilité d'usage pour le service ou professionnel demandeur.

Nous ne discutons pas ici de la qualité des prestations de traduction proposées par ces acteurs (par exemple le Groupe italien Studio Moretto Group SRL ou la plateforme Bhaasha en Suisse) mais il ne peut y avoir de confusion entre l'expertise partagée développée par nos associations depuis près de 40 ans avec les institutions publiques françaises et des offres commerciales de cette nature.

Sur le strict plan économique l'assise internationale de ces acteurs, leurs modalités de recrutement, leur permettront sans doute de « capter des marchés » en « cassant » les prix. Mais de quel prix parlons-nous ? Du prix d'un prestataire traducteur dont le contrat précaire s'inspire des logiques d'uberisation ou du prix de l'engagement d'un interprète médical et social qui dans le domaine social, juridique,

administratif, de la santé ou de la formation, agit comme un pont entre deux langues et deux cultures. Nos interprètes ont fait l'expérience de la migration ; ils connaissent les 2 langues mais également les réalités du pays d'origine et du pays d'accueil, du territoire et des services auprès desquels ils interviennent. C'est une véritable plus-value. Pour une qualité de traduction équivalente nos objectifs sont fondamentalement différents : pour ces entreprises il s'agit de vendre une prestation, notre but est de contribuer auprès des institutions et dans le plein respect du cadre légal, aux parcours d'intégration des personnes migrantes.

Dans son rapport parlementaire de février 2018 présentant 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France le Député Aurélien Taché souligne la nécessité de développer l'interprétariat pour que l'accès aux droits, quels qu'ils soient, ne soit pas entravé pour des raisons linguistiques. En ce sens il propose d'envisager une diversité de solutions complémentaires, interprétariat physique en entretien dans certains cas, via les ressources du téléphone et de la vidéo dans d'autres ; mais également lorsque cela est pertinent en mobilisant les capacités des réfugiés en soutenant l'organisation de dispositifs complémentaires d'interprétation bénévole (proposition n°55).

Cette approche innovante est intéressante mais pour qu'elle soit efficiente, il est primordial de construire les conditions de la complémentarité de ces différents outils. L'objectif est ici de mieux répondre à la diversité des besoins en mobilisant selon la situation la prestation la plus pertinente (y compris en termes de réactivité et de coût). Par exemple la distinction entre une situation de demande de rendez-vous à un guichet d'accueil, le traitement d'une démarche urgente sur un site éloigné ou l'entretien d'annonce d'un diagnostic appellera des réponses différentes.

Le développement de l'interprétariat doit viser à coordonner ces différentes offres. Sinon le risque de dispersion des ressources et moyens est grand, au risque d'une fragilisation et d'un manque de lisibilité de l'ensemble. Dans cette perspective il nous semble primordial de favoriser à l'échelle des territoires le développement de structures ressources proposant les différentes formes d'intervention. Auprès d'interprètes professionnel-le-s intervenant en entretien ou via les ressources numériques, la contribution de réfugiés dans le cadre d'un parcours d'insertion se développera ainsi avec la même vigilance déontologique et favorisera des partages d'expériences qui contribueront à leurs parcours vers l'emploi.

Nous y voyons un argument majeur pour distinguer plus clairement encore l'engagement partenarial d'une association comme l'Asamla du catalogue d'offres de sociétés prestataires « hors sol». Nous sommes attentifs à la dimension économique de notre activité mais parce que notre perspective n'est pas celle du profit nous pouvons mobiliser tout notre potentiel pour inventer, expérimenter et contribuer à ces dynamiques.

Glossaire des principales abréviations utilisées dans ce document :

AAFPCSF 44. Association Aide Familiale Populaire de Loire Atlantique Confédération Syndicale des Familles
ACSSIT..... Association Comprendre et Soigner en Situation Transculturelle
ADAPEI..... Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales
ADAR..... Association pour le développement agricole et rural
APTIRA..... Association pour la Promotion et l'Intégration dans la Région Angevine
ARIFTS ..... Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social
ARS..... Agence Régionale de Santé
ASE..... Aide Sociale à l'Enfance (Département Loire-Atlantique)
ASV ..... Atelier Santé Ville
CADA..... Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CARSAT ..... Caisse Assurance Retraite et de Santé Au Travail
CCAS ..... Centre Communal d'Action sociale
CH ..... Centre Hospitalier
CHRS ..... Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU..... Centre Hospitalier Universitaire
CM VAR..... Association des parents d'élèves du quartier de la Ville-Aux-Roses de Châteaubriant
CMP ..... Centre Médico-Psychologique
CMS ..... Centre Médico-Social (Département Loire-Atlantique)
COFRIMI..... Conseils et Formations pour les Relations Interculturelles et tes Migrations
CSF ..... Confédération Syndicale des Familles
FAL..... Fédération des Amicales Laïques (Ligue de l'Enseignement)
IFSI ..... Institut de Formation En Soins Infirmiers
IFSO..... Institut de Formation de Santé de l'Ouest
ISM..... Interprétariat Service Migrant (Lyon et Paris)
OFII ..... Office Français pour l'immigration et l'Intégration
ORPAC..... Office des Retraités et Personnes Actives du Castelbriantais
PASS..... Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PMI ..... Protection Maternelle et Infantile (Département Loire-Atlantique)
UGOMPS..... Unité de Gynécologie-Obstétrique Médico-Psycho-Sociale
URML..... Union Régionale des Médecins Libéraux
SSIAD ..... Service des Soins Infirmiers A Domicile

Les principaux partenaires institutionnels et financiers de l'Asamla :

- la Préfecture de la Région des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique
- la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)
- La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN 44)
- l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes (CHU)
- le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire
- le Département de Loire-Atlantique
- la Ville de Nantes
- la Ville de Saint-Herblain
- la Ville de Châteaubriant
- la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique (CAFLA)
- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- le Centre Communal d'Action Sociale de Nantes (CCAS)
- le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Herblain (CCAS)
- la Fondation de France

Du 9 au 23 juin 2018 participez à la votation citoyenne !

Pour les bains-douches Baco votez « projet n°4 Le Fil à paroles »

https://www.nantesco.fr/vote15lieux

le Fil à Paroles

41 projets seront proposés à partir du 9 juin 2018 au vote des Nantais dans le cadre de l'opération "15 lieux à réinventer".

L'Asamla propose de « réinventer » la maison des associations Bains-Douches du quai Baco et d'y créer le Fil à Paroles.

Pour soutenir ce projet il est possible de voter de chez soi via l'espace de votation à l'adresse : https://www.nantesco.fr/vote15lieux, ou dans les mairies annexes et la mairie centrale de Nantes au 29 rue de Strasbourg, ou à Complètement Nantes, à la Carrière Misery, Boulevard du Marquis d'Aguillon.

Tous les services et l'actualité de l'Asamla sur www.asamla.fr